

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

M57

PROJET BP 2026

Mercredi 25 Février 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

BP 2026
SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	B 2025	BP 2026
	Opérations réelles	8 147 200,00	8 215 900,00
O11	Charges à caractère général	3 489 500,00	3 537 100,00
O12	Charges de personnel	3 440 600,00	3 543 800,00
65	Charges de gestion courante	809 000,00	747 600,00
66	Charges financières	32 700,00	31 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux amortissements	400,00	400,00
014	Atténuation de recettes (dont FPIC)	367 000,00	348 000,00
O22	Dépenses imprévues		
	Operations d'ordre	2 114 000,00	1 539 500,00
O23	Virement à la section d'investissement	1 664 000,00	1 089 500,00
042	Dotations aux amortissements et écritures sur cessions d'actifs	450 000,00	450 000,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	10 261 200,00	9 755 400,00
	TOTAL DE LA SECTION	10 261 200,00	9 755 400,00
N°	RECETTES	B 2025	BP 2026
	Opérations réelles	8 032 164,73	7 719 404,07
70	Produits de gestion courante	826 500,00	935 500,00
73	Impôts et taxes	6 320 200,00	6 302 800,00
74	Dotations, subventions participations	552 300,00	379 000,00
75	Autres produits de gestion courante	291 700,00	79 400,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
76	Produits financiers		0,00
78	Reprise sur provisions	1 900,00	1 900,00
013	Atténuation de charges	39 564,73	20 804,07
	Opérations d'ordre	135 000,00	135 000,00
042	Travaux en régie	100 000,00	100 000,00
042	Bail emphytéotique CUMA	20 000,00	20 000,00
042	Ecritures sur cessions d'actifs	0,00	
042	Amortissement subventions	15 000,00	15 000,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	8 167 164,73	7 854 404,07
002	Excédents antérieurs reportés	2 094 035,27	1 900 995,93
	TOTAL DE LA SECTION	10 261 200,00	9 755 400,00

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	3 489 500,00	3 537 100,00
60	Achats de fournitures	1 357 800,00	1 393 900,00
604 6042	<u>Achat prestations de services</u> Spectacles Parc	32 000,00	50 000,00
6061 60612	<u>Fournitures non stockables</u> Energie et électricité	590 000,00	570 000,00
			PM 490 000 € en 2025 (provision 70 000 €)
6062 60621 60622 60628 60628/60668	<u>Fournitures non stockées</u> <u>Combustibles</u> Carburants Achat bois énergie Produits pharmaceutiques	17 000,00 40 000,00 1 000,00	15 000,00 35 000,00 36 000,00 7 000,00
			Consommation du Dusenbach: 15 000 litres. Montée en puissance des véhicules électriques Chaufferie bois Renouvellement trousse bâtiments communaux
6063 60631 60632 606331 606332 606333	<u>Fournitures d'entretien et de petit équipement</u> Fournitures d'entretien Fournitures de petit équipement Fournitures voirie urbaine Fournitures voirie rurale Fournitures signalisation routière	45 000,00 210 000,00 22 000,00 16 000,00 20 000,00	45 000,00 210 000,00 22 000,00 16 000,00 20 000,00
			Produits pour l'entretien des locaux (sacs poubelles, nettoyeurs sanitaires,...) dont tasses marché Noël (100 000€);outillage ST(50 000€);journée citoyenne (10 000€) pour travaux en régie :sable, enrobés,canalisation, regards,... pour travaux en régie : concassés , rigoles métalliques pour chemins pour travaux en régie : panneaux signalisation; peinture routière; maintenance poteaux incendie
60636	Vêtement de travail	31 500,00	30 000,00
			dont dotation Services Techniques (24 000 €); Police (4 000€);
6064 60641 60642 6065 6067 6068 60681 60682 60683 60684 60685 60686	<u>Fournitures administratives</u> Fournitures de bureau Autres fournitures administratives Médiathèque Fournitures scolaires <u>Autres fournitures</u> Fournitures Eclairage Public Fournitures entretien bâtiments Fournitures piscine Carola Fournitures Espaces verts Fournitures véhicules Fournitures Conseil Municipal Enfants	19 000,00 2 000,00 36 900,00 15 600,00 30 000,00 53 000,00 1 000,00 96 000,00 20 000,00 1 800,00	19 000,00 2 000,00 35 500,00 15 600,00 30 000,00 100 000,00 4 000,00 100 000,00 30 000,00 1 800,00
			dont acquisition livres et abonnements(22 500 €); DVD (10 000 €)et mangas(2 500 €) maintien crédit 35 €/élève pour travaux en régie : luminaires, câble et lampes pour travaux en régie : cumul crédit compte 60682 et 60688 provision pour petit matériel pour travaux en régie : peinture stades(3 000 €); fleurissement (90 000 €); divers dont arrosage(7000€).; passage jury fleurissement pour réparations en régie (mécano recruté en 2025)
60688	Fournitures pour travaux en régie	58 000,00	
			regroupement avec le compte 60682

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
-------------	--	--------	---------

61	Travaux et services extérieurs	1 277 600,00	1 298 900,00
611	<u>Contrats de prestation de services</u>		
6114	Enlèvement et traitement déchets divers	44 000,00	45 000,00
6119	Entretien brigade équestre	5 000,00	8 000,00
613	<u>Locations</u>		
6132	Locations immobilières	13 500,00	4 000,00
6135	Locations mobilières		
61351	Location matériel roulant	5 000,00	6 000,00
61358	Autres locations	45 000,00	44 000,00
6152	<u>Entretien et réparation sur biens immobiliers</u>		
615211	Entretien espaces verts	95 000,00	95 000,00
615212	Diagnostic et élagage arbres	21 400,00	15 000,00
6152211	Entretien bâtiments communaux	94 700,00	84 100,00
6152212	Entretien chaudières	25 000,00	25 000,00
6152213	Entretien ascenseur	23 000,00	23 000,00
6152214	Ramonage	6 500,00	6 500,00
6152215	Désenfumage	1 500,00	1 500,00
6152216	Alarmes incendie et effraction	15 000,00	15 000,00
6152217	Contrôle technique bâtiments	9 000,00	10 000,00
6152218	Entretien piscine Carola	47 000,00	50 000,00
6152311	Entretien voirie urbaine	65 000,00	150 000,00
6152312	Entretien voirie rurale	32 000,00	32 000,00
6152313	Réparations de rues	75 000,00	
6152314	Réfection pavage Gd Rue	10 000,00	
6152315	Signalisation routière	63 000,00	58 000,00
6152316	Mobilier urbain	15 000,00	10 000,00
615232	Entretien éclairage public	65 000,00	55 000,00
61524	Exploitation et maintenance forestières	180 000,00	200 000,00
6155	<u>Entretien et réparations sur biens mobiliers</u>		
61551	Entretien véhicules	73 000,00	65 000,00
61558	Autres biens mobiliers	30 000,00	30 000,00
6156	<u>Contrats de maintenance</u>		
61563	Orgues Eglises	1 800,00	1 800,00
61564	Horloges et sonnerie clochers	3 000,00	3 000,00
61565	Photocopieurs	9 500,00	10 000,00
61566	Informatique	46 000,00	50 000,00
615673	Extincteurs	8 000,00	8 000,00
615681	Contrôle technique matériel	2 000,00	6 000,00
615682	Installations téléphoniques	2 500,00	2 500,00
615685	Véhicules	1 500,00	1 500,00
615686	Equipements scéniques Parc	4 700,00	4 700,00
651687	Maintenance préventive chaudières	20 000,00	28 000,00
6161	Primes d'assurances	63 000,00	80 300,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	34 000,00
618	<u>Divers</u>		
6182	Documentation	2 000,00	2 000,00
6184	Frais de stage et de formation professionnelle	20 000,00	20 000,00
6188	Frais d'analyses et prélèvements	15 000,00	15 000,00

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
-------------	--	--------	---------

62	Autres services extérieurs	775 400,00	769 600,00
622	<u>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</u>		
6226/62261	Honoraires médicaux	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires	66 300,00	75 000,00
6227	Frais d'actes et contentieux	15 000,00	15 000,00
6228	Indemnités diverses	10 000,00	10 000,00
623	<u>Publicité,publications et relations publiques</u>		
6231	Annonces et insertions	20 000,00	20 000,00
62323	Fêtes et cérémonies diverses	175 000,00	245 000,00
62324	Animations et spectacles	70 000,00	
6234	Réceptions	26 000,00	26 000,00
6236	Imprimés, dépliants et communications diverses	63 000,00	60 000,00
6237	Publications bulletin municipal	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	35 000,00	35 000,00
624	<u>Transports de biens et transports collectifs</u>		
6241	Transports de biens	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	2 000,00
625	<u>Déplacements</u>		
6251	Frais de déplacements du personnel	2 500,00	2 500,00
626	<u>Frais postaux et de télécommunications</u>		
6261	Frais d'affranchissement	20 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	30 000,00
627	<u>Services bancaires et assimilés</u>	4 000,00	4 500,00
628	<u>Divers</u>		
6281	Concours divers	19 000,00	20 000,00
6282	Frais de garderie et surveillance	52 000,00	63 000,00
6283	Frais de nettoyage	100 000,00	108 000,00
628761	Rembst frais COMCOM	35 600,00	5 600,00
6288	Autres frais	6 000,00	6 000,00
63	Impôts et taxes	78 700,00	74 700,00
635	<u>Autres impôts,taxes et versements assimilés</u>		
6351	<u>Impôts directs</u>		
63512	Taxes foncières	78 000,00	74 000,00
6354	Droits d'enregistrements et timbres	100,00	100,00
637	Autres taxes	600,00	600,00

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
-------------	--	--------	---------

012	Charges de personnel	3 440 600,00	3 543 800,00
6216	Personnel COMCOM	121 000,00	123 000,00
62188	Personnel extérieur	33 300,00	40 200,00
641	Rémunérations du personnel		
			Evolution des effectifs: Remplacement agent technique sanitaire ;agent Parc et agent service évènementiel Recrutement jardinier et agent polyvalent ;1ATSEM sur une année pleine Tableau des effectifs avec augmentation des postes contractuels
6411	Personnel titulaire		
64111	Rémunération principale	1 321 000,00	1 382 000,00
64112	Supplément familial	9 000,00	9 000,00
64113	Nouvelle Bonification Indiciaire	14 000,00	14 000,00
64118	Autres indemnités	306 000,00	332 500,00
			Personnel titulaire 11 agents concernés Régime indemnitaire RIFSEEP
6413	Personnel non titulaire		
64131	Rémunérations	553 300,00	619 800,00
64132	Supplément familial de traitement	4 000,00	4 000,00
64138	Autres indemnités	1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	40 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et de prévoyance		
6451	Cotisations à l'URSSAF	408 000,00	382 200,00
6453	Cotisations aux caisse de retraite	429 000,00	470 400,00
			Postes de contractuels et de saisonniers ; versées aux éventuels stagiaires suppression des contrats emplois aidés transformés en CDI avec charges patronales
6417	Apprenti	6 000,00	8 500,00
6454	Cotisations chômage	23 500,00	25 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		
64551	Personnel communal	85 000,00	38 000,00
			Assurance risques maladie, accident travail et maternité
6456	Fonds supplément familial traitement	7 900,00	10 000,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	23 000,00	23 000,00
647	Autres charges sociales		
6475	Médecine du travail	10 000,00	13 500,00
6488	Autres charges de personnel	0,00	0,00
633	Impôts et versements assimilés sur remunérations		
6332	Cotisations Fonds National Allocation Logements	9 100,00	9 800,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion	36 500,00	37 900,00
			Charges patronales (cotisation patronale de 16 %pour le personnel titulaire et de 30,4% pour le personnel contractuel) Charges patronales (cotisation patronale de 37,65 % pour le personnel titulaire et de 4,2 % pour le personnel contractuel) Augmentation de 3 points du taux (augmentation équivalentes sur 4 ans) Embauche apprenti espaces verts personnel non titulaire et saisonniers
65	Autre charges de gestion courante	809 000,00	747 600,00
			Assurance risques maladie, accident travail et maternité
65132	Prix fleurissement	28 000,00	28 000,00
653	Indemnités et frais divers des Maires et Adjoints		
65311	Indemnités	132 000,00	132 000,00
65312	Frais de mission	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	6 000,00
65314	Cotisations sécurité sociale	10 500,00	10 500,00
65315	Formation	500,00	500,00
63572	Fonds allocation fin de mandat	200,00	200,00
654	Pertes sur créances irrecevables	5 000,00	5 000,00
655	Contingents et contributions obligatoires		
6553	SDIS-Contingent incendie	151 000,00	149 800,00
			annulation créances suite à impossibilité de recouvrement Montant notifié

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
-------------	--	--------	---------

6554	Contributions aux organismes de regroupement			
65583	Syndicat mixte Fecht Aval Weiss	8 500,00	8 700,00	
65581	SIVU Gestion main d'œuvre forestière	30 800,00	5 500,00	Solde salaires 2026 et honoraires ONF
65582	Brigade Verte	35 000,00	36 000,00	Calculée en fonction de la population et du potentiel financier
65584	Parc Naturel Ballons des Vosges	8 100,00	10 500,00	Contribution augmentée à 2 € / habitant
657348	Subvention Commune		1 000,00	Ribeauville
65748	Subventions personnes de droit privé	335 000,00	295 000,00	dontPfiff (93 000 € aux chars et 60 000 € au comité des fêtes);Gescod (15 000 €);Pensionnat(24 000 €)Festival musique(25 000 €) Ecole musique (21 000 €) sport(10 000 €) baisse de 40 000 € liée au non renouvellement de l'aide au développements du MAE (Pool Congo)
65811	Licences informatiques	4 100,00	4 600,00	Concerne licences logiciel graphique
6588	Contribution eaux pluviales	25 300,00	25 300,00	Contribution versée au budget assainissement (commission locale SDEA) ;réseaux unitaires collectant les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement)
65821	Déficit budget Gendarmerie	27 000,00	27 000,00	Taxe aménagement budget gendarmerie
66	Charges financières	32 700,00	31 000,00	
661	Charges d'intérêts			
66111	Intérêts des emprunts et dettes	31 700,00	30 000,00	
6688	Autres charges financières(provision)	1 000,00	1 000,00	
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	8 000,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 000,00	8 000,00	provision
014	Attenuation de recettes	367 000,00	348 000,00	
7398	DILICO	65 000,00	0,00	Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités ayant un potentiel financier important ;suppression par la LDF en 2026
7392221	Fonds de péréquation intercommunal	274 000,00	320 000,00	Incertitude sur l'évolution du FPIC (PM 2023 et 2024: 284 000 € ; 273 000 € en 2025; mais 312 000 € en 2020 et 294 000 € en 2019)
7398	Reversements	28 000,00	28 000,00	Abattement spectacle versé au casino(crédit d'impôt pour manifestations artistiques); partagé avec la COMCOM
022	Dépenses imprévues			
	TOTAL OPERATIONS REELLES	8 146 800,00	8 215 500,00	

N° Cptes	Libellés depenses de fonctionnement	B 2025	BP 2026
-------------	--	--------	---------

042	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations positives transférées en investissement	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissements et aux provisions	450 400,00	450 400,00
681	<u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u> <u>Charges de fonctionnement</u>		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	450 000,00	450 000,00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation actifs circulants	400,00	400,00
023	Virement à la section d'investissement	1 664 000,00	1 089 500,00
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	2 114 400,00	1 539 900,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 261 200,00	9 755 400,00

amortissement véhicules, mobilier et matériel; travaux sur biens culturels et historiques (50 ans)

provision obligatoires (risque de non recouvrement de créances)

Autofinancement prévisionnel

PM BP 2025:1 400 000 €

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2025	BP 2026	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	826 500,00	935 500,00	
702	<u>Ventes de récoltes et de produits forestiers</u>			
7022	Coupes de bois	200 000,00	200 000,00	les recettes prévisionnelles de l'ONF sont de 375 000 € (300 000 € en 2025)
703	<u>Redevances et recettes d'utilisation du domaine</u>			
	Locations de droits de chasse et de			
7035	pêche	55 000,00	55 000,00	revalorisation indice fermage de 0,42%
70323	Occupation domaine public	40 000,00	40 000,00	Terrasses et mobilier sur domaine public (20 000 €); marché hebdo. (5 000€); redevance gestionnaire réseaux (15 000€)
7038	<u>Autres redevances et recettes</u>			
70383	Redevance de stationnement	84 000,00	90 000,00	115 000 € en 2025
	Redevance occupa° terrain complexe			
70388	thermal/casino	89 000,00	50 000,00	Redevance partagée avec la COMCOM (nouvelle DSP): 62 000 € en 2025
70388	Aire 3 Châteaux	14 500,00		
70323	Redevance petit train touristique	3 000,00	3 000,00	
704	Facturation de travaux			
706	<u>Prestations de services</u>			
7062	<u>Droits des services à caractère culturel</u>			
70621	Médiathèque municipale	4 500,00	4 500,00	
70622	Spectacles Parc	10 000,00	10 000,00	
7063	<u>Droits des services à caractère sportif</u>			
70631	Piscine Carola	67 500,00	50 000,00	Gestion du personnel et de la caisse par la COMCOM
70632	Droits entrée Fête des Ménétriers	166 000,00	130 000,00	Gestion en régie
7067	Redevance périscolaire	1 000,00	1 000,00	Accueil du matin
7068	<u>Autres redevances</u>			
706884	Insertions publicitaires bulletin municipal	12 000,00	12 000,00	
7078	Vente tasses marché Noël	80 000,00	90 000,00	
708421	Facturation frais de personnel camping		180 000,00	en substitution du reversement de l'excédent du budget camping (agents techniques et administratifs)
708721	Refacturation frais budget camping		20 000,00	idem; concerne facturation prestations payées par le budget général (ex: ramonage; maintenance chaudières,...)
73	Impôts et taxes	6 320 200,00	6 302 800,00	
731	<u>Impôts locaux</u>			
73111	Contributions directes	2 111 800,00	2 075 000,00	Foncier bâti (1 755 000 €) et Non bâti (161 000 €); TH résidences secondaires (101 000 €); valeurs locatives +0,8% coefficient correcteur suite à transfert TF départementale 56 000 €) Montant inscrit correspond au recettes 2025 (qui étaient inférieurs aux bases notifiées en 2025)
732111	Attribution compensation	818 600,00	830 000,00	Versée par la COMCOM; compense les impôts économiques perçus par la COMCOM depuis 2017; avec déduction facturation Services communs (informatique: 30 000 €/ADS: 26 000 €/archiviste: 25 000€); agent de prévention (1 000 €)
732112	Attribution compensation dérogatoire	395 000,00	395 000,00	Système dérogatoire au droit commun qui permet la compensation des recettes liées au SIZAM, déduction faite des charges transférées pour la gestion des ZA
732112	Attribution compensation dérogatoire	90 000,00	90 000,00	Compensation taxe professionnelle de zone du casino
73221	Versement Garanties Ressources	193 400,00	193 400,00	Compensation pertes de recettes liées à la suppression de la taxe professionnelle; montant fixe
73213	Reversement taxe sur les jeux	1 650 000,00	1 700 000,00	Prévision globale: <u>2 527 400 €</u> (3 294 000 € en 2025)
7328	Prélèvement jeux en ligne	107 400,00	107 400,00	
731732	Taxe sur les jeux	720 000,00	720 000,00	
733	<u>Taxes pour l'utilisation du domaine public</u>			
7336	<u>Droits de place</u>			
731543	Droits de place marché de Noël	12 000,00	12 000,00	Exposants (13 500 € en 2025)
735	<u>Taxes liées à la production énergétique</u>			
73141	Taxe sur l'électricité	80 000,00	80 000,00	PM : 105 000€ en 2025
738	<u>Autres taxes</u>			
381/7312	Taxes afférentes aux droits de mutation	142 000,00	100 000,00	PM: 173 000 € en 2025

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2025	BP 2026	
74	Dotations et participations	552 300,00	379 000,00	
741	<u>Dotation globale de fonctionnement</u>			
74111	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	Dotation supprimée suite à écrêtement
7412	<u>Dotation d'aménagement</u>			
741121	Dotation de solidarité rurale	128 000,00	100 000,00	versée aux bourgs centre représentant 15% de la population du canton
744	FCTVA	54 000,00	0,00	sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments publics et de voirie/éclairage public par entreprises (année n-2) projet suppression en 2026 par LDF; perte de recettes estimée à 41 000 €
74611	DGD			
74	Dotation recensement	8 700,00	0,00	
747	<u>Participations</u>			
74718	<u>Autres subvention Etat</u>			
747182	Subvention CUI	32 000,00	3 600,00	Aide CEA Pascal FUHRMANN jusqu'en juin 2026
747182	Subvention MAE Gescod	43 000,00		Subvention reversée au GESCOD ; pas de reconduction de l'Aide au développement pour le pool Congo
747182	Subvention SPE	20 400,00	20 400,00	Aide non versée en 2025 et déjà déduite des AC
747182	Subvention CAF	27 000,00	55 000,00	Projet Espace Vie Sociale atelier arts graphique et Ribolab
74718	<u>Autres subventions</u>			
74758	SIVU gestion main d'oeuvre forêt-frais secrétariat	1 000,00	0,00	extinction du SIVU
748	<u>Autres subventions et participations</u>			
7483	<u>Attributions fiscales de péréquation et de compensation</u>			
748312	Dotation Compensation Reforme TP	39 000,00	28 000,00	dotation compensant les pertes de recettes liées aux réformes successives de l'ancienne TP ; écrêtée à partir de 2025 baisse prévisionnelle de 28%; PM 92 000 en 2024
74833	Etat-compensation taxes foncières	135 200,00	108 000,00	compensation pertes de recettes pour exonérations décidées par l'Etat (locaux industriels:106 000€ et terres agricoles (27 000€) minoration de 25% de la part locaux industriels
7485	Dotation titres sécurisés	14 000,00	14 000,00	compensation frais passeports biométriques
7488	<u>Autres participations</u>			
74882	Soutien spectacles Parc	50 000,00	50 000,00	nouveau cahier des charges DSP avec versement via COMCOM

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2025	BP 2026
75	Autres produits de gestion courante	291 700,00	79 400,00
752	Revenus des immeubles	85 000,00	71 900,00
75861	Reversement excédent campings	180 000,00	0,00
756	<u>Libéralités reçues</u>		
758	<u>Produits divers de gestion courante</u>		
7588	Autres recouvrements	26 700,00	7 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00
7621	Produits autres immobilisations financières	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs		
775	Produits des cessions d'immobilisations		
78	Reprise sur provisions	1 900,00	1 900,00
7817	Provisions créances douteuses	1 900,00	1 900,00
013	Atténuation de charges	39 564,73	20 804,07
6419	<u>Remboursements sur rémunérations du personnel</u>		
6419	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	39 564,73	20 804,07
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 094 035,27	1 900 995,93
	TOTAL OPERATIONS REELLES	10 126 200,00	9 620 400,00

dont locaux 67 rue des Juifs(22 000€);médecine travail (6 500€); salles expo (4 000€);logements ukrainiens (8 000€); commerce Gd Rue (4 000€)
Reversement via la facturation de frais de personnel et de prestations ou fournitures
Legs HAAG?

Remboursement indemnités assurances

N° Cptes	Libellés recettes de fonctionnement	B 2025	BP 2026
042 752	Redevance bail CUMA (sur 20 ans)	20 000,00	20 000,00
042	Travaux en régie	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisation corporelles	100 000,00	100 000,00
777	Dotation amortissements	15 000,00	15 000,00
777	Amortissements subventions	15 000,00	15 000,00
	TOTAL OPERATION D'ORDRE	135 000,00	135 000,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 261 200,00	9 755 400,00

0,00

0,00

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

(3500 à 9999 hab.)

M57

PROJET BP 2026

Mercredi 25 Février 2026

SECTION D'INVESTISSEMENT

12

	RECETTES			
1068	<u>Excédent de fonctionnement capitalisé</u>		1 631 337,88	1 631 337,88
13	<u>Subventions d'investissement</u>			
1322	Toiture mairie Région	50 000,00		50 000,00
1322	Région: étude chaufferie bois	3 500,00		3 500,00
13462	Chaufferie: DSIL	114 000,00		114 000,00
1323	Chaufferie:CEA	217 000,00		217 000,00
1322	Chaufferie: Région/Climaxion	419 000,00		419 000,00
13462	Espace Mertian:DSIL	37 600,00	53 400,00	91 000,00
13462	Mise aux normes Mairie et Parc:DSIL	22 100,00		22 100,00
1321	Château Ht Ribeaupierre:DRAC	27 000,00		27 000,00
1321	Château Ht Ribeaupierre: fouilles archéologiques ; DRAC	9 300,00		9 300,00
1322	Subvention bornes recharge électrique	3 200,00		3 200,00
1311	Château St Ulrich:étude;DRAC	30 000,00		30 000,00
1323	Subvention Espace Mertian CEA		100 000,00	100 000,00
1328	Association Dusenbach		50 000,00	50 000,00
16	<u>Emprunts et dettes assimilés</u>		300 000,00	300 000,00
	<u>Cessions d'actifs</u>			
	Cession fonds de commerce Gd Rue		58 000,00	58 000,00
	Cession foncières ancienne perception	500 000,00	50 000,00	550 000,00
	Cession foncières maison Bailli		390 000,00	390 000,00
	<u>Dotations</u>			
10222	Fonds compensation TVA		245 400,00	245 400,00
10226	Taxe d'aménagement		30 262,12	30 262,12
	<u>Opérations d'ordre budgétaire</u>			
040	Amortissements des immobilisations		450 000,00	450 000,00
041	<u>Opérations patrimoniales: intégration frais d'études</u>		30 000,00	30 000,00
O21	<u>Virement de la section fonctionnement</u>		1 089 500,00	1 089 500,00
	<u>Totaux recettes</u>	1 432 700,00	4 477 900,00	5 910 600,00

Programmes investissement	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL BUDGET 2026
1. <i>Chaufferie bois</i>	232 200,00		232 200,00
2. <i>Espace Mertian</i>	772 000,00	500 000,00	1 272 000,00
3. <i>Aménagement secteur Mairie</i>	2 000,00		2 000,00
4. <i>Mise aux norme Dusenbach</i>	76 000,00	300 000,00	376 000,00
5. <i>Aménagement et Mise aux normes Parc</i>	145 500,00	31 000,00	176 500,00
6. <i>Réserves foncières</i>	5 000,00		5 000,00
7. <i>Eclairage public</i>	31 000,00	1 500,00	32 500,00
8 A. <i>Voirie urbaine</i>	60 000,00	460 000,00	520 000,00
8 B. <i>Voirie rurale</i>		20 000,00	20 000,00
8 C. <i>Annexes Verreries</i>		10 000,00	10 000,00
9. <i>Bâtiments communaux (dont mise aux normes gymnase)</i>	35 000,00		35 000,00
10. <i>Environnement, espaces verts et biodiversité</i>	11 000,00	100 000,00	111 000,00
11. <i>Patrimoine historique (Châteaux)</i>	90 700,00		90 700,00
12. <i>Installations sportives et de loisirs (skate park)</i>		50 000,00	50 000,00
12A. <i>Piscine Carola</i>		25 000,00	25 000,00
13. <i>Hangar Pfifferdaj/Aménagement site</i>			0,00
14. <i>Matériel et Véhicules services techniques</i>	27 000,00	100 000,00	127 000,00
15. <i>Autre matériel dont école;informatique;vidéoprotection</i>	4 000,00	60 000,00	64 000,00
16. <i>Centre équestre</i>	4 900,00		4 900,00
17. <i>Aire de jeux</i>	4 900,00		4 900,00
18. <i>Mise aux normes Mairie</i>	16 000,00		16 000,00
19. <i>Atelier musée</i>	16 000,00		16 000,00
20. <i>Acquisition Cinéma</i>		100 000,00	100 000,00
21. <i>Création pôle Seniors Résidence Lutzelbach</i>		70 000,00	70 000,00
TOTAL	1 533 200,00	1 827 500,00	3 360 700,00

1.CHAUFFERIE BOIS

COMPTE	PROGRAMMES					REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/15	Chaufferie bois avec réseau de chaleur					232 600,00	0,00	232 600,00	Solde marchés de travaux et de maîtrise d'oeuvre

TOTAL					232 600,00	0,00	232 600,00
-------	--	--	--	--	------------	------	------------

COUT GLOBAL			
Chaufferie et réseau de chaleur		1 760 000,00	
SUBVENTIONS			
REGION		419 000,00	
CEA		217 000,00	
DSIL		188 000,00	
TOTAL		824 000,00	
TVA RECUPERABLE		288 000,00	
A CHARGE		648 000,00	SOIT 36%

2.ESPACE MERTIAN

COMPTE	PROGRAMMES			REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/152	Travaux			772 000,00	500 000,00	1 272 000,00	

TOTAL			772 000,00	500 000,00	1 272 000,00
-------	--	--	------------	------------	--------------

DEPENSES:		RECETTES	
Crédits budgétés	1 278 000,00	Autofinancement	1 959 000,00
Crédits complémentaires phase 1	500 000,00	FCTVA	429 000,00
Phase 2 (2027)	440 000,00	Subvention CEA	100 000,00
Phase 3(2028)	400 000,00	Subvention DSIL (13%)	130 000,00
TOTAL TTC	2 618 000,00		2 618 000,00

BUDGETE	1 278 000,00
RESTE A BUDGETER	1 340 000,00

COMPTE	PROGRAMMES			REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/144	<u>Etudes</u>			2 000,00	0,00	2 000,00	Solde maitrise d'œuvre LARBRE

TOTAL			2 000,00	0,00	2 000,00
-------	--	--	----------	------	----------

DEPENSES:	
Travaux	123 000,00
NAOS	10 100,00
MO	11 000,00
Diagnostic	1 900,00
SPS	1 500,00
Appel offres	600,00
TOTAL TTC	148 100,00

COMPTE	PROGRAMMES			REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/153	<u>Travaux</u>			76 000,00	300 000,00	376 000,00	Maitrise d'œuvre: 46 000 € Mise aux normes abri des pèlerins avec espace cuisine avec subvention Association Dusenbach: 330 000 €
TOTAL				76 000,00	300 000,00	376 000,00	

5.AMENAGEMENT LOCAUX ET MISE AUX NORMES PARC

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	MATERIEL SCENIQUE				
2313/145	TRAVAUX SALLE				
		145 500,00		145 500,00	Mise aux normes désenfumage
					Coût global: 192 700 €
			31 000,00	31 000,00	Réparation échangeur thermique
					PM: armoire de commande et centrale d'air: 70 000 €
TOTAL		145 500,00	31 000,00	176 500,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2111/86	<u>1.Réserves foncières</u>	5 000,00	0,00	5 000,00	Achat parcelles forestières en cours
TOTAL			0,00	5 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2025	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2315/61	<u>Travaux</u>	31 000,00	1 500,00	32 500,00	Projet éclairage Jardin de ville :18 500€ (complément BP 2026) Luminaire Ronds points: 3 000€€ Gaine rue Salpêtre:5 000 € Gaine rte De bergheim: 6 000 €
	TOTAL	31 000,00	1 500,00	32 500,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE TRAVAUX NON AFFECTEE				
2315/60	1.REFECTION RUES				
	Rue du Lutzelbach		450 000,00	450 000,00	1ère tranche avec mur de soutènement (porte des pucelles au parking Lutzelbach)
	Rue Ortlieb/Salzmann	7 500,00		7 500,00	
	2.AMENAGEMENTS DIVERS				
2315/60					
	1/Poteaux incendie		5 900,00	5 900,00	Parking bus rue Coubertin
	2/ Pistes cyclables				
	3/Bornes véhicules électriques	5 500,00		5 500,00	Parking Hofferer
	4/Mobilier urbain		4 100,00	4 100,00	Radar pédagogique rue du 3 décembre
	5/Réseau fibre optique Verreries	38 000,00		38 000,00	Devis Rosace
	6/Etude réfection pont Strengbach	9 000,00		9 000,00	
	Total				
		60 000,00	460 000,00	520 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	Remarques
2315/119	Provision non affectée		20 000,00	20 000,00	A définir avec la commission viticole
	TOTAL		20 000,00	20 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	Provision travaux non affectée		10 000,00	10 000,00	
	TOTAL	0,00	10 000,00	10 000,00	

9.BATIMENTS COMMUNAUX

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE			0,00	
	<u>1.SERVICES TECHNIQUES</u>				
	Atelier CTM	8 000,00		8 000,00	Pose cloisons
	<u>2.MAISON JEANNE D'ARC</u>				
2313/138	Fenêtre accoustique salle de musique			0,00	
2313/138	Mise aux normes SSI	13 000,00	0,00	13 000,00	
2313/138	Mise aux normes ERP				Estimation:70 000€
	<u>3/ECOLES</u>				
	<u>4/GYMNASE</u>				
2313/138	Mise aux normes	14 000,00		14 000,00	Solde des travaux
	TOTAL	35 000,00	0,00	35 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2318/120					
	<u>1.Plantation arbres</u>	5 000,00		5 000,00	Travaux de plantation effectués (bac vignoble)
	<u>2.Aménagement zone tampon Altenholz</u>	6 000,00		6 000,00	Devis complémentaires:8 800 €
	<u>3. Végétalisation /fleurissement</u>		100 000,00	100 000,00	Provision
	TOTAL	11 000,00	100 000,00	111 000,00	

11.PATRIMOINE HISTORIQUE

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/137	ENVELOPPE NON AFFECTEE				
	<u>1.CHATEAUX</u>				
2313/45	1/Fouilles archéologiques château Ht Ribeaupierre	34 700,00		34 700,00	Dans l'attente du rapport de fouilles
2313/45	2/Déblaiement chantier Ht Ribeaupierre				Estimation: 50 000€
2313/46	3/Etudes Château St Ulrich	56 000,00		56 000,00	Etudes commandées
	<u>2.DIVERS</u>				
TOTAL		90 700,00	0,00	90 700,00	

28

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE		80 000,00	80 000,00	
	<u>OUTILLAGE</u>				
2158/30		2 000,00	6 000,00	8 000,00	Dépenses engagées (tarrière;souffleur;aspirateur)
	<u>DIVERS</u>				
2188/30	Rack Panneaux	10 000,00		10 000,00	
2188/30	Robot tondeuse	15 000,00		15 000,00	Commandé
	<u>VEHICULES</u>				
2182/30	<u>Véhicule plateau occasion</u>		14 000,00	14 000,00	
	TOTAL	27 000,00	100 000,00	127 000,00	

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
	ENVELOPPE NON AFFECTEE		60 000,00	60 000,00	
	<u>1.INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE</u>				
2183/36	Acquisition matériel informatique				Provision
2051/36	Logiciel Médiathèque				Disfonctionnement logiciel actuel; devis : 12 600€
	Logiciel Archives	4 000,00		4 000,00	Solde devis 2025
	<u>2.MATERIEL PEDAGOGIQUE</u>			0,00	Demandes 2026: mobilier maternelle :6 600€ Mobilier bureau psychologue scolaire: 5 300€ Chaises de bureau et chaises de classe ATSEM: 5 100€ Ordinateur: 800€ TOTAL: 18 000 €
	<u>3.MATERIEL MANIFESTATIONS ET DIVERS</u>				
2182/36					
	<u>4.VIDÉOPROTECTION</u>				Programme pluriannuel Police
	TOTAL	4 000,00	60 000,00	64 000,00	

COMPTE	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/103	4 900,00		4 900,00	Solde maitrise d'œuvre ARCABOIS
	4 900,00	0,00	4 900,00	

	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	Observations
COMPTE					
2318/118	Aire de jeux	4 900,00	0,00	4 900,00	Solde maitrise d'œuvre PARENTHESE
	TOTAL	4 900,00	0,00	4 900,00	

COMPTE	PROGRAMMES		REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2313/36	<u>1.Mise aux normes de sécurité incendie/accessibilité</u>		16 000,00		16 000,00	Solde marchés de travaux et maitrise d'œuvre
2313/36	<u>2.Déplacement transformateur</u>					Estimation : 150 000€
2313/36	<u>3.Réfection salle du Théâtre</u>					Estimation : 350 000€
TOTAL			16 000,00	0,00	16 000,00	

DEPENSES CUMULEES	
2009	30 985,88
2010	34 660,50
2011	4 304,61
2012	132 383,30
2013	190 544,33
2014	23 933,69
2015	408 467,75
2016	447 285,77
2017	117 579,82
2018	270 608,34
2019	306 822,68
2020	53 529,91
2022	302 078,98
2023	65 537,69
2024	214 543,06
2025	11 083,81
TOTAL	2 662 350,12

19.ATELIER MUSEE ARTS GRAPHIQUES

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
2188/47	Conservatoire Arts Graphiques	16 000,00		16 000,00	Création espace cuisine: solde des travaux Coût global: 50 000 €
TOTAL		16 000,00	0,00	16 000,00	

20.ACQUISITION CINEMA

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
--------	------------	-------------	---------	------------	--------------

21318/154	Acquisition cinéma	0,00	100 000,00	100 000,00	Estimation acquisition: 222 000 €
-----------	--------------------	------	------------	------------	-----------------------------------

TOTAL	0,00	100 000,00	100 000,00
-------	------	------------	------------

21.CREATION POLE SENIORS

COMPTE	PROGRAMMES	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	OBSERVATIONS
21318/154	Création Pôle Séniors Résidence Lutzelbach	0,00	70 000,00	70 000,00	
TOTAL		0,00	70 000,00	70 000,00	

BP 2026
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	5 910 600,00	5 910 600,00
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 755 400,00	9 755 400,00

BUDGET GENERAL 2025- REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 : BALANCE GENERALE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT		B 2025	CA 2025	
VILLE	DEPENSES	10 261 200,00	8 041 525,56	-
	RECETTES	10 261 200,00	11 573 859,37	-
	dont excédent n-1		2 094 035,27	
	excedent 2025			3 532 333,81

SECTION D'INVESTISSEMENT		B 2025	CA 2025	Report 2025	
VILLE	DEPENSES	6 395 669,53	4 488 027,94	1 533 200,00	
	dont déficit n-1		539 569,53		
				-	
	RECETTES	6 395 669,53	2 957 190,06	1 432 700,00	
	Déficit d'investissement 2025		- 1 530 837,88		Excédent fct capitalisé ART 1068 du BP 2026(section d'investissement)
	dépenses d'investissement à financer			-100 500,00	1 631 337,88
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE				1 900 995,93	
					art 002 du BP 2026 de la section de fonctionnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CAMPINGS MUNICIPAUX

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

BUDGET PRIMITIF ANNEE 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT
 VUE D'ENSEMBLE

N°	DEPENSES	B 2025	BP 2026
011	Charges à caractère général	236 800,00	236 500,00
012	Charges de personnel	189 300,00	383 900,00
65	Charges de gestion courante	5 200,00	1 200,00
67	Charges exceptionnelles	182 000,00	2 000,00
68/042	Dotation aux amortissements	60 000,00	70 000,00
023	Virement section investissement	27 700,00	7 800,00
	TOTAL DE LA SECTION	701 000,00	701 400,00

N°	RECETTES	B 2025	BP 2026
70	Produits de gestion courante	553 000,00	550 000,00
75	Revenus de gestion courante	2 662,51	1 419,58
77	Amortissements subventions	7 000,00	7 000,00
13	Atténuation de charges	11 200,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	205 637,49	142 980,42
	TOTAL DE LA SECTION	779 500,00	701 400,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES
OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES

N° Comptes	Libellés		B 2025	BP 2026	
011	CHARGES GENERALES		236 800,00	236 500,00	
6061	<u>Energie</u>		100 000,00	92 500,00	PM 60 000 € en 2025; consommation eau estimée à 15 000€ et facturée à partir de 2025;ouverture prolongée jusqu'en décembre
6068	<u>Pharmacie</u>		100,00	100,00	
6063	<u>Fournitures d'entretien</u>		7 000,00	10 000,00	Produits pour les sanitaires
6068	<u>Autres fournitures</u>		30 000,00	20 800,00	Pour travaux en régie (dont travaux électricité, menuiserie et peinture)
611	<u>Redevance Elimination déchets</u>		12 000,00	13 500,00	
61528	<u>Entretien divers terrain</u>		11 500,00	8 000,00	Barrières de séparation d'emplacement
61521	<u>Entretien bâtiments</u>		24 000,00	24 000,00	Travaux bloc sanitaire(20 000€) et peinture (4 000 €)
61523	<u>Entretien voirie</u>		15 000,00	2 500,00	Curage canalisations
61558	<u>Autre Entretien</u>		1 800,00	1 800,00	Provision
61561	<u>Maintenance informatique</u>		1 500,00	2 000,00	maintenance logiciel de facturation et informatique
61563	<u>Contrôle technique des installations</u>		600,00	600,00	
61568	<u>Autre maintenance</u>		1 000,00	1 000,00	extincteurs
6236	<u>Communication/impression</u>		2 000,00	6 500,00	Abonnement Journal ; brochures accueil campeurs ;refonte site internet (3000€)
618	<u>Formation</u>		500,00	0,00	
6232	<u>Fêtes et cérémonies</u>		100,00	400,00	
6262	<u>Frais de télécommunications</u>		1 400,00	1 700,00	téléphonie fixe et internet (passage fibre)
627	<u>Services bancaires et assimilés</u>		3 200,00	4 000,00	maintenance terminal CB et frais cartes bancaires; chèques vacances
6281	<u>Cotisations</u>		600,00	600,00	Procampal et Office du Tourisme
6283	<u>Frais de nettoyage</u>		20 000,00	20 000,00	Prestation externalisée de puis 2012
6226	<u>Honoraires</u>		1 000,00	3 000,00	classement camping (600€); détection réseaux éclairage public (2 300€)
62871	<u>Remboursement de frais au budget principal</u>			20 000,00	refacturation prestations payées par le budget général (ex ramonage; maintenance chaudières,alarmes,,,,)
618	<u>Analyses</u>		3 500,00	3 500,00	traitement préventif legionnelles; analyses eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATIONS REELLES et D'ORDRE

N° Comptes	Libellés		B 2025	BP 2026
012	CHARGES DE PERSONNEL		189 300,00	383 900,00
6411	<u>Personnel</u>		121 000,00	130 000,00
6412	<u>Indemnité congés payés</u>		500,00	500,00
6413	<u>Primes et gratifications</u>		19 500,00	20 000,00
6415	<u>Supplément familial</u>		1 200,00	1 200,00
6215	<u>Personnel mis à disposition personnel Budget principal</u>			180 000,00
6451	<u>Cotisations URSSAF</u>		29 300,00	29 300,00
6453	<u>Cotisations Retraite</u>		11 500,00	16 000,00
6454	<u>Cotisations assurance chômage</u>		3 500,00	3 500,00
6332	<u>Cotisation FNAL</u>		200,00	600,00
6336	<u>Cotisations centre de gestion et CNFPT</u>		2 600,00	2 800,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 200,00	1 200,00
6518	<u>Droits SACEM</u>		1 000,00	1 000,00
6541	<u>Pertes sur créances irreouvrables</u>		200,00	200,00
6588	<u>Taxe de séjour</u>		4 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		182 000,00	2 000,00
672	<u>Reversement excédent budget principal</u>		180 000,00	
673	<u>Titres annulés</u>		2 000,00	2 000,00
68	DOTATION AUX PROVISIONS		60 000,00	70 000,00
6811	<u>Dotation aux amortissements</u>		60 000,00	70 000,00
023	<u>Virement à la section d'investissement</u>		27 700,00	7 800,00
	TOTAL DEPENSES		701 000,00	701 400,00

Rémunération des gérants du Camping Coubertin et 2 agents à temps complet + saisoniers

Refacturation interventions agents techniques et agents administratifs

TV salle de détente

Solde 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES

N° Comptes	Libellés		BP 2025	BP 2026
70	Produits des services et ventes diverses		553 000,00	550 000,00
706	Droits de place camping Coubertin		543 000,00	550 000,00
706	Droits de place Camping des 3 Châteaux		10 000,00	
75	Revenus de gestion courante		2 662,51	1 419,58
752	Location epicerie		2 600,00	1 419,58
7588	Recouvrements divers		62,51	
013	Attenuation de charges		11 200,00	-
6459	Remboursement CPAM		11 200,00	
77	Amortissement subventions		7 000,00	7 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté		205 637,49	142 980,42
	TOTAL RECETTES		779 500,00	701 400,00

PM 595 000 € en 2025

PM:15 000€ en 2025 sur budget principal

reprise excédent 2025

0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026	
	DEPENSES	42 000,00	143 413,55	185 413,55	
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT				
2313	Réaménagement camping des 3 Châteaux	42 000,00	50 000,00	50 000,00	Places en stabilisé
2128	Aménagement emplacements			42 000,00	
2183	Système lecture de plaques		11 000,00	11 000,00	6 arbres
2121	Plantations arbres		3 300,00	3 300,00	
2135	Travaux bâtiment accueil		6 000,00	6 000,00	Stores
2135	Travaux d'éclairage		20 000,00	20 000,00	Cheminement vers bloc central et aires de retournement
2135	Travaux bloc sanitaire		8 000,00	8 000,00	peintureextérieure
2135	Travaux bloc sanitaire		12 000,00	12 000,00	Colonne de douches
2135	Grillage Pare ballons		5 500,00	5 500,00	4 unités
2135	Bornes électriques emplacements		5 000,00	5 000,00	
	OPERATIONS FINANCIERES				
001	Déficit d'investissement reporté		15 613,55	15 613,55	
13	Amortissements subventions		7 000,00	7 000,00	
	RECETTES	0,00	185 413,55	185 413,55	
021	Virement de la section de fonctionnement		7 800,00	7 800,00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		57 613,55	57 613,55	
1641	Emprunt		50 000,00	50 000,00	Pour le financement du projet de réaménagement du camping des 3 Châteaux
28188	Dotation aux amortissements		70 000,00	70 000,00	

BP 2026
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	185 413,55	185 413,55
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	701 400,00	701 400,00
3.TOTAL	886 813,55	886 813,55

BUDGET CAMPING - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 : BALANCE GENERALE ET AFFECTATION DES RESULTATS 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT		B 2025	CA 2025	
VILLE	DEPENSES	759 500,00	613 898,95	-
	RECETTES	759 500,00	814 492,92	-
	excedent 2025			200 593,97

SECTION D'INVESTISSEMENT		B 2025	CA 2025	Report 2025	
VILLE	DEPENSES	225 209,52	152 689,59	42 000,00	
				-	
				-	
	RECETTES	225 209,52	137 076,04	-	
	Déficit d'investissement 2025		- 15 613,55		Excédent fct capitalisé ART 1068 du BP 2026(section d'investissement)
	dépenses d'investissement à financer			-42 000,00	57 613,55
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE				142 980,42	
				art 002 du BP 2026 de la section de fonctionnement	

REPUBLIQUE FRANCAISE

6 8 2 6 9 0 0 1 COMMUNE DE RIBEAUVILLE

CONSTRUCTION D'UNE GENDARMERIE

BUDGET ANNEXE

Recette municipale de : RIBEAUVILLE

COMMUNE DE DEUXIEME CATEGORIE

BUDGET PRIMITIF 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

N° Comptes	Libellés	BUDGET 2025	BP 2026
	DEPENSES	227 562,64	245 889,84
60612	Energie	2 400,00	
6284	Redevance archéologie	3 600,00	3 600,00
61522	Provision travaux	2 162,64	22 789,84
6533	Taxe aménagement	43 500,00	43 500,00
62268	Honoraires HHA avec provision sur travaux	29 000,00	29 000,00
66111	Intérêts de la dette	34 300,00	33 100,00
6161	Assurance dommage ouvrage	2 400,00	2 400,00
023	Virement section d'investissement	110 200,00	111 500,00
	RECETTES	227 562,64	245 889,84
75822	Versement budget général	27 000,00	27 000,00
752	Loyers	171 000,00	171 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	29 562,64	47 889,84

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Comptes	Libellés	REPORT 2025	BP 2026	TOTAL 2026
	DEPENSES	12 000,00	204 722,32	216 722,32
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
21311	Solde honoraires	12 000,00		12 000,00
	OPERATIONS FINANCIERES			
001	Déficit d'investissement reporté		93 222,32	93 222,32
1641	Remboursement emprunt		111 500,00	111 500,00
	RECETTES	0,00	106 522,32	216 722,32
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		105 222,32	105 222,32
1321	Subvention Etat			
1328	Subvention ENEDIS			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 300,00	111 500,00

BP 2026
BALANCE GENERALE

	DEPENSES	RECETTES
1.SECTION D'INVESTISSEMENT	216 722,32	216 722,32
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT	245 889,84	245 889,84
TOTAL	462 612,16	462 612,16

COMPTE ADMINISTRATIF 2025
BALANCE GENERALE

		PREVU	REALISE	REPORT	
1.SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Dépenses	506 910,06	490 783,36	12 000,00	
	Recettes	506 910,06	397 561,04		
	Déficit d'investissement		-93 222,32		compte 001 Déficit reporté du BP 2026
	Excédent des reports			-12 000,00	
	Déficit global		-105 222,32		Article 1068 du BP 2026 excédent de fonctionnement capitalisé
2.SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	Dépenses	227 562,64	48 076,86		
	Recettes	227 562,64	201 189,02		
	Excédent de fonctionnement		153 112,16		
	Excédent global		47 889,84		Article 002 du BP 2026 Excédent de fonctionnement reporté

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE COMITE DES FETES DE RIBEAUVILLE

Ce modèle est utilisé pour les subventions d'un montant annuel supérieur à 23 000 €, versées à une association bénéficiant, au titre de projet(s) d'intérêt général, d'un montant cumulé d'aides publiques inférieur à 500 000 € au cours de ses deux exercices précédents et de l'exercice fiscal en cours** ou à une association n'exerçant pas d'activité économique, au titre d'un projet particulier ou du financement global de l'organisme.

* Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, article 10.

** Règlement (UE) N°360/2012 de la Commission européenne du 25 avril 2012 publié au Journal officiel de l'Union européenne le 26 avril 2012 (SIEG *de minimis*).

Entre

La ville de Ribeauvillé représentée par Mme STOQUERT, Adjointe au Maire, désignée sous le terme « l'Administration », d'une part

Et

Le Comité des Fêtes de Ribeauvillé, association sont régies par les articles 21 à 79 du code civil local, dont le siège social est situé, mairie, place du marché, 68 150 Ribeauvillé, représenté par M. Raoul FLEIG, Vice-président, dûment mandaté et désigné sous le terme « l'Association », d'autre part,

N° SIRET : 325 579 241 00010

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant le projet initié et conçu par l'Association Comité des Fêtes de Ribeauvillé, visant à l'organisation de fêtes publiques, folkloriques, de manifestations culturelles et artistiques conformément à son objet social ;

Considérant la politique publique de la ville visant à la valorisation du patrimoine historique et culturel local, qu'il soit matériel ou immatériel ;

Considérant que le projet ci-après présenté par l'Association participe de cette politique.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'Association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet¹ défini en annexe I à la présente convention.

¹ Le « projet » tel que décrit en annexe peut concerner l'ensemble des activités de l'association.

L'Administration contribue financièrement à ce projet d'intérêt économique général, conformément au Règlement (UE) n°360/2012 du 25 avril 2012 de la Commission européenne²]. (OPTION hors SIEG : L'Administration contribue financièrement à la mise en œuvre de ce projet d'intérêt général). Elle n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

ARTICLE 2 - DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue au titre de l'année 2026.

ARTICLE 3 - MONTANT DE LA SUBVENTION

L'Administration contribue financièrement pour un montant de 60 000€ conformément au budget prévisionnel en annexe II à la présente convention.

Cette subvention n'est acquise que sous réserve de l'inscription des crédits au budget 2026 de la ville de Ribeaupillé.

Le financement public n'excède pas les coûts liés à la mise en œuvre du projet, estimés en annexe II.

Ces coûts peuvent être majorés, le cas échéant, d'un excédent raisonnable constaté dans le compte-rendu financier prévu à l'article 5. Cet excédent ne peut être supérieur à 10% du total des coûts du projet effectivement supportés.

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

L'Administration verse un montant de 60 000€ à la notification de la convention. La subvention est prélevée sur l'article 6574 du budget général de la ville. La contribution financière est créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur.

Voir RIB joint

ARTICLE 5 - JUSTIFICATIFS

L'Association s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (Cerfa n°15059) ;
- Les états financiers ou, le cas échéant, les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L. 612-4 du code de commerce ou la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport d'activité.

² relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général.

ARTICLE 6 - AUTRES ENGAGEMENTS

L'Association informe sans délai l'administration de toute nouvelle déclaration enregistrée au registre national des associations (*communiquer les modifications déclarées au tribunal d'instance pour les associations relevant du code civil local*) et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, l'Association en informe l'Administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7 – GESTION DE LA BILLETTERIE

Le Comité des fêtes propose la gestion de la billetterie des tribunes du Pfifferdaj en lien avec l'organisation globale de la manifestation par la commune, ce qui est convenu entre les parties.

ARTICLE 8 - SANCTIONS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard [significatif] des conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de l'Administration, celle-ci peut respectivement ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par l'Association et avoir entendu ses représentants.

Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 5 entraîne la suppression de la subvention en application de l'article 112 de la loi n°45-0195 du 31 décembre 1945. Tout refus de communication des comptes entraîne également la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

L'Administration informe l'association de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 9- CONTROLES DE L'ADMINISTRATION

Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par l'Administration. L'Association s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle conformément au décret du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées. Le refus de leur communication entraîne la suppression de la subvention conformément à l'article 14 du décret-loi du 2 mai 1938.

L'Administration contrôle à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Conformément à l'article 43-IV de la loi n° 96-314 du 12 avril 1996 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, l'Administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure aux coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 10 - RENOUELEMENT – OPTION EVALUATION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la production des justificatifs mentionnés à l'article 5 et aux contrôles prévus à l'article 8 des présentes.

ARTICLE 11 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et les toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12 – ANNEXES

Les annexes I et II (option : et III) font partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 13 - RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse³.

ARTICLE 14 - RECOURS

Tout litige résultant de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Strasbourg.

Le 2026

Pour l'Association,

Pour l'Administration,

ANNEXE I : LE PROJET

L'association s'engage à mettre en œuvre le projet visé à l'article 1^{er} de la présente convention :

³ La résiliation pour motif d'intérêt général ouvrant droit à indemnité est un principe général du droit des contrats administratifs. Il fait l'objet d'une jurisprudence constante : Conseil d'État du 2 mai 1958, affaire Commune de Magnac-Laval. Elle s'applique d'office sans avoir à la mentionner.

Projet : élaboration du projet artistique de costumes et décors du Pfifferdaj 2026

Charges du projet	Subvention de <i>(autorité publique qui établit la convention)</i>	Somme des financements publics (affectés au projet)
80 000€	60 000€	60 000€

a) Objectif(s) : contribuer à la réussite du Pfifferdaj 2026, animation majeure locale, de rayonnement régional

b) Public(s) visé(s) : grand public

c) Localisation : commune de Ribeauvillé

d) Moyens mis en œuvre : tous moyens utiles visant à la création, réalisation de quelques 500 costumes.

ANNEXE II: LE BUDGET DU PROJET

Année 2025

<i>CHARGES</i>	Montant	<i>PRODUITS</i>	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		Ventes	5 000
Achats matières et fournitures	20 000	74- Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
		-	
62 - Autres services extérieurs		Intercommunalité(s) : EPCI ⁴	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) :	60 000
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres			
		Organismes sociaux (détailler) :	
63 - Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		L'Agence de services et de paiement (ASP -emplois aidés-)	
Rémunération des personnels	30 000	Autres établissements publics	
Charges sociales	15 000		
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
		Aides privées	
66- Charges financières		76 - Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77- produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	65 000	TOTAL DES PRODUITS	65 000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁵			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860- Secours en nature		870- Bénévolat	
861- Mise à disposition gratuite de biens et services		871- Prestations en nature	
862- Prestations			
864- Personnel bénévole		875- Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

⁴ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁵ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables - voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr ».

PROCÈS-VERBAL COMMISSION D'EXAMEN DES OFFRES (la C.E.O émet un avis)

En référence au document de C.E.O établi le 20 septembre 2018, délibéré par le conseil municipal au mois octobre 2018.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de Ribeaupillé - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

Numéro SIRET : 21680269400010

Adjudicateur du marché : le Maire – Jean-Louis CHRIST

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

1^{ère} C.E.O _ Présentation du marché de travaux

ESPACE MERTIAN

Maison des Associations - Transformation de l'ancien collège Sainte-Marie

LOT 13A : TRAVAUX DE PEINTURE ET REVETEMENT MURAUX

Localisation : 1 Rue des Frères MERTIAN

RAPPEL

Les travaux consistent à réhabiliter l'ancien collège Sainte-Marie en Maison des associations.
Une première consultations aboutissant sur l'attribution des lots 1,2,3,5,6,8,9,11,12,13 et 14 a été effectuée. Les lots 04,07,10 et 12 ont été relancé aux termes d'un classement sans suite pour motif d'intérêt général.

Le lot 13A répond à la nécessité d'étendre les travaux de peinture prévus à la première phase de consultation.

Allotissement de travaux

- **LOT 13A : Travaux de peinture et revêtements muraux**

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ Publicité : ALSACE :

Publié le 05/12/2025

■ Date et heures limites de réception des offres :

09/01/2026 à 13h00.

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Composition de la commission d'examen des offres

Date de la réunion le : **LUNDI 02 MARS à 14h00**

D1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Jean-Louis CHRIST	Maire	P
Henri FUCHS	Adjoint au maire	P
Loic ERMEL	Conseiller municipal	A
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	P
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	P
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	P

D1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	P
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	A
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	A
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	A
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	A

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
David FESSELET	D.G.S
Philippe LEGER	Gestionnaire de la commande publique
Mathieu DABET	D.S.T

Autres membres participatifs :

☐
☐

E - Fonctionnement de la commission d'examen des offres.

■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante)

☒ OUI

☐ NON

La Commission d'Examen des offres (C.E.O) (Cocher la case correspondante.)

☒ Peut

☐ Ne peut pas valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'examen des offres :

(Indiquer les noms, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'examen des offres.)

- ☐ Directeur Général des Services – Monsieur David FESSELET
- ☐ Responsable des finances – Monsieur Patrice HUNSINGER
- ☐ Directeur des Services Techniques – Monsieur Mathieu DABET
- ☒ Responsable des marchés publics – Monsieur Philippe LEGER

F - Elimination des offres.

■ Décision de Commission d'Examen des offres portant sur l'élimination des offres :

Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- ☐ Élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
☐ Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------------	----------------	---------------------

■ Nombre de téléchargements : Nombre du dépôt d'offres :

■ dans les délais : (nombre).	■ hors délais : (nombre).
-------------------------------------	---------------------------------

■ Décision de Commission d'Examen des offres portant sur l'élimination des offres :

Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- ☐ Élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
☐ Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------------	----------------	---------------------

■ Nombre de téléchargements : Nombre du dépôt d'offres :

■ dans les délais : (nombre).	■ hors délais : (nombre).
-------------------------------------	---------------------------------

G - Classement des offres.

LOT 13A : Travaux de peinture et revêtements muraux

■ La décision de la commission d'examen des offres relative au classement des offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, décide de: *(Cocher la case correspondante.)*

☒ Retient le classement proposé ; ☐ Demande une analyse complémentaire ; ☐ autres :

Choix de l'entreprise retenue : PEINTURE ET DECORATION LAMMER

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :6.....

Contre :0.....

Abstentions :0.....

H - Décision d'attribution.

■ LOT 13A : Travaux de peinture et revêtements muraux

Entreprise : PEINTURE ET DECORATION LAMMER _ montant : 119 329,60 €HT

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

I1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

I2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

I3 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

J – Décision de demande complémentaire avant attribution

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

Lot(s) concerné(s) :

■ Demande de négociation : ☒ NON OU ☐ OUI

Lot(s) concerné(s) :

K - Signature des membres de la commission d'examen des offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'examen des offres présents.
Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

K1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Jean-Louis CHRIST	Maire	
Henri FUCHS	Adjoint au maire	
Loic ERMEL	Conseiller municipal	
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	

K1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	

L - Observations des membres de la commission d'examen des offres.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROCES-VERBAL COMMISSION D'EXAMEN DES OFFRES (la C.E.O émet un avis)

En référence au document de C.E.O établi le 20 septembre 2018, délibéré par le conseil municipal au mois octobre 2018.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de Ribeaupillé - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

Numéro SIRET : 21680269400010

Adjudicateur du marché : le Maire – Jean-Louis CHRIST

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

1^{ère} C.E.O _ Présentation du marché de travaux

ESPACE MERTIAN

**Maison des Associations - Transformation de l'ancien collège Sainte-Marie
LOT 15 : REFECTION PARIELLE DE LA COUVERTURE ARDOISE ET CUIVRERIE**

Localisation : 1 Rue des Frères MERTIAN

RAPPEL

Les travaux consistent à réhabiliter l'ancien collège Sainte-Marie en Maison des associations.
Une première consultations aboutissantes sur l'attribution des lots 1,2,3,5,6,8,9,11,12,13 et 14 a été effectuée. Les lots 04,07,10 et 12 ont été relancé aux termes d'un classement sans suite pour motif d'intérêt général.

Le lot 13A est un marché créé pour répondre à la nécessité d'étendre les travaux de peinture prévus à la première phase de consultation.

Le lot 15 répond aux problématiques d'étanchéité sur la couverture, décelés au cours de la vie du chantier.

Allotissement de travaux

- **LOT 15 : Réfection partielle de la couverture ardoise et cuivrerie**

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ Publicité : ALSACE :

Publié le 07/02/2026

■ Date et heures limites de réception des offres :

25/02/2026 à 16h00.

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Composition de la commission d'examen des offres

Date de la réunion le : **LUNDI 02 MARS à 14h00**

D1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Jean-Louis CHRIST	Maire	P
Henri FUCHS	Adjoint au maire	P
Loic ERMEL	Conseiller municipal	A
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	P
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	P
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	A

D1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	P
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	A
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	A
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	A
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	A

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
David FESSELET	D.G.S
Philippe LEGER	Gestionnaire de la commande publique
Mathieu DABET	D.S.T

Autres membres participatifs :

- ☐
- ☐

E - Fonctionnement de la commission d'examen des offres.

■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante)

☒ OUI

☐ NON

La Commission d'Examen des offres (C.E.O) (Cocher la case correspondante.)

☒ Peut

☐ Ne peut pas valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'examen des offres :

(Indiquer les noms, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'examen des offres.)

- ☐ Directeur Général des Services – Monsieur David FESSELET
- ☐ Responsable des finances – Monsieur Patrice HUNSINGER
- ☐ Directeur des Services Techniques – Monsieur Mathieu DABET
- ☒ Responsable des marchés publics – Monsieur Philippe LEGER

F - Elimination des offres.

■ Décision de Commission d'Examen des offres portant sur l'élimination des offres :

Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- ☐ Élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
☐ Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------------	----------------	---------------------

■ Nombre de téléchargements : Nombre du dépôt d'offres :

■ dans les délais : (nombre).	■ hors délais : (nombre).
-------------------------------------	---------------------------------

■ Décision de Commission d'Examen des offres portant sur l'élimination des offres :

Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

- ☐ Élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
☐ Demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------------	----------------	---------------------

■ Nombre de téléchargements : Nombre du dépôt d'offres :

■ dans les délais : (nombre).	■ hors délais : (nombre).
-------------------------------------	---------------------------------

G - Classement des offres.

LOT 15 : Réfection partielle de la couverture ardoise et cuivrerie

■ La décision de la commission d'examen des offres relative au classement des offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, décide : *(Cocher la case correspondante.)*

☒ Retient le classement proposé ; ☐ Demande une analyse complémentaire ; ☐ autres :

Choix de l'entreprise retenue :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------------	----------------	---------------------

H - Décision d'attribution.

▪ LOT 15 : Réfection partielle de la couverture ardoise et cuivrerie

Entreprise : NICOLAS R COUVERTURE SAS_ montant : 78 126,00 €HT

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

I1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

I2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

I3 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

☐ Sans suite ☐ Infructueuse ☐ Pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

Et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

.....

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

Pour : Contre : Abstentions :

J – Décision de demande complémentaire avant attribution

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

Lot(s) concerné(s) :

■ Demande de négociation : ☒ NON OU ☐ OUI

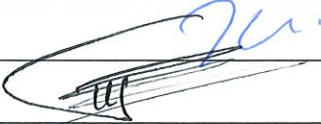
Lot(s) concerné(s) :

K - Signature des membres de la commission d'examen des offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'examen des offres présents.
Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

K1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Jean-Louis CHRIST	Maire	
Henri FUCHS	Adjoint au maire	
Loic ERMEL	Conseiller municipal	
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	

K1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	

PROCES-VERBAL COMMISSION D'EXAMEN DES OFFRES (la C.E.O émet un avis)

En référence au document de C.E.O établi le 20 septembre 2018, délibéré par le conseil municipal au mois octobre 2018.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de Ribeaupvill - 2, place de l'Hôtel de Ville – B.P. 50037 – 68152 RIBEAUVILLE Cedex
Téléphone 03.89.73.20.00 – Télécopie 03.89.73.37.18

Numéro SIRET : 21680269400010

Adjudicateur du marché : le Maire – Jean-Louis CHRIST

B - Objet de la consultation.

4^{ème} C.E.O _ Présentation des AVENANTS aux marchés de travaux

ESPACE MERTIAN

Maison des Associations - Transformation de l'ancien collège Sainte-Marie

Localisation : 1 Rue des Frères Mertian

Objet des avenants : **Validation des avenants au marché de travaux des lots 2,7, 8 et 9**

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

- Publicité : sans objet
- Date et heures limites de réception des offres : sans objet
- Délai de validité des offres : sans objet
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : ☒ NON OU ☐ OUI

D - Composition de la commission d'examen des offres

Date de la réunion le : **lundi 02 mars 2026**

D1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Jean-Louis CHRIST	Maire	P
Henri FUCHS	Adjoint au maire	P
Loïc ERMEL	Conseiller municipal	A
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	P
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	P
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	P

D1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

Nom et prénom	Qualité	Absent(e) (A) ou Présent(e) (P)
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	P
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	A
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	A
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	A
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	A

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
David FESSELET	D.G.S
Philippe LEGER	Gestionnaire de la commande publique
Mathieu DABET	D.S.T

Autres membres participatifs :

- ☐
- ☐

E - Fonctionnement de la commission d'examen des offres.

■ Le quorum est atteint : ☒ OUI ☐ NON

La Commission d'Examen des offres : ☒ Peut ☐ Ne peut pas valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'examen des offres :

(Indiquer les noms, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'examen des offres.)

- ☐ Directeur Général des Services – Monsieur David FESSELET
- ☐ Responsable des finances – Monsieur Patrice HUNSINGER
- ☐ Directeur des Services Techniques – Monsieur Mathieu DABET
- ☒ Gestionnaire de la commande publique – Monsieur Philippe LEGER

F – PRESENTATION ET VALIDATION DES AVENANTS

Lot 02 : GROS ŒUVRE

Entreprise : CERTEC CONCEPT _ montant : - 7 403,14€ HT

- Détails : Régularisation moins-value des positions du marché ; Ajout prix nouveau

■ Résultat des votes :

Pour :6.....	Contre :/.....	Abstentions :/.....
--------------------	----------------------	---------------------------

Lot 07 : MENUISERIE EXTERIEURE BOIS

Entreprise : NORBA _ montant : 18 042,00 € HT

- Détails : Modification du marché de travaux pour nécessité technique survenue en cours de chantier ; Ajout prix nouveau

■ Résultat des votes :

Pour :6.....	Contre :/.....	Abstentions :/.....
--------------------	----------------------	---------------------------

Lot 08 : SERRURERIE

Entreprise : BOEHRER _ montant : 880,00€ HT

- Détails : Modification du marché de travaux pour nécessité technique survenue en cours de chantier ; Ajout prix nouveau

■ Résultat des votes :

Pour :6.....	Contre :/.....	Abstentions :/.....
--------------------	----------------------	---------------------------

Lot 09 : ASCENSSEUR

Entreprise : SCHINDLER _ montant : 350,00€ HT

- Détails : Modification du marché de travaux pour nécessité technique survenue en cours de chantier.
Ajout prix nouveau

■ Résultat des votes :

Pour :6.....	Contre :/.....	Abstentions :/.....
--------------------	----------------------	---------------------------

G – Décision d'acceptation ou de rejets d'avenants.

Les avenants sont acceptés à l'unanimité par la commission d'examen des offres.

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

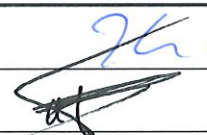
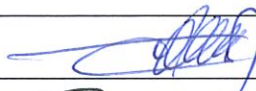
Pour :6..... Contre :/..... Abstentions :/.....

H - Signature des membres de la commission d'examen des offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'examen des offres présents.
Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

H1A - Membres à voix délibérative TITULAIRES :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Jean-Louis CHRIST	Maire	
Henri FUCHS	Adjoint au maire	
Loïc ERMEL	Conseiller municipal	
Louis ERBLAND	Adjoint au maire	
Claire BRECHBUHLER	Adjointe au maire	
Joseph PFEIFFER	Conseiller municipal	

H1B - Membres à voix délibérative SUPLEANTS :

(Rayer les membres absents lors de la séance)

Nom et prénom	Qualité	Signature
Mauricette STOQUERT	Adjointe au maire	
Cathy PFISTER	Conseillère municipale	
Françoise GARRANGER	Conseillère municipale	
Pierre Emmanuel POURCHOT	Conseiller municipal	
Jacky SCAPIN	Conseiller municipal	

I - Observations des membres de la commission d'examen des offres.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Note interne – Justification d'un marché distinct de faible montant

Objet : Justification d'un nouveau marché relatif au lot n°05 du marché public « **Construction d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur associé** ».

Date : 04/08/2025

Contexte :

Dans le cadre de l'exécution du marché public global, d'un montant total de 1 290 947,80 € HT, un besoin complémentaire est apparu sur le **lot n°05**, initialement attribué pour un montant de 11 576 € HT.

Ce besoin, d'un montant estimé à 10 949,94 € HT, correspond à des prestations **non prévues au marché initial**, rendues nécessaires par des contraintes techniques, et une adaptation du site permettant une harmonisation du projet dans son environnement urbain.

Justification juridique :

Conformément à l'article R.2122-8 du Code de la commande publique, ce besoin peut faire l'objet d'un nouveau marché passé sans publicité ni mise en concurrence, le montant étant inférieur au seuil de 40 000 € HT.

Le décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024, relatif au relèvement temporaire du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux, instaure une **dérogation réglementaire temporaire** à l'article R.2122-8 du Code de la commande publique.

Cette mesure exceptionnelle autorise, à titre transitoire et jusqu'au 31 décembre 2025, la passation de marchés de travaux **sans publicité ni mise en concurrence préalable**, dès lors que leur montant est **inférieur à 100 000 € HT**, en dérogation au seuil habituel de 40 000 € HT fixé par le droit commun.

Le choix du titulaire initial pour ce nouveau marché est justifié par :

- La **continuité technique et fonctionnelle** de l'intervention,
- Les délais d'exécution maîtrisés,
- L'optimisation financière de la solution.

Conclusion :

Un **nouveau marché distinct** de 10 949,94 € HT sera donc conclu avec l'entreprise **PEINTURE ET DECORATION LAMMER** pour la réalisation de ces prestations complémentaires.

Fait à Ribeauvillé, le 04/08/2025

Gestionnaire de marché

Visa de l'autorité territoriale

LEGER Philippe

Gestionnaire de la commande publique

**Décision portant complément à la PREEMPTION, n°12-2021
bail commercial,
56, grand'rue - 68 150 RIBEAUVILLE
cadastré section AE parcelle n°20**

RIBEAUVILLE, le 16/08/2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22 ;
VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L214-1 à 3 ;
VU la délibération n°5 du 28/10/2010 instaurant le Droit de Préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet d'aménagement commercial ;
VU la délibération n°7 du 15/07/2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en vue d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme ;
VU la décision n°07-2021 du 12/05/2021 portant préemption du bail commercial du 56, grand'rue à RIBEAUVILLE ;

CONSIDERANT la nécessité de payer la commission d'agence ;

DECISION

Article 1 : Rappel - La ville de Ribeauvillé exerce son droit de préemption commercial sur le bail commercial portant sur le local au RDC d'une surface d'environ 50m², situé 56, grand'rue à Ribeauvillé (section AE, parcelle n°20) ;

Article 2 : Rappel - L'acquisition s'effectuera aux prix et conditions de la DIA :

Prix de 58 000€

Loyer de 1 046,60€ TTC par mois, selon le bail en vigueur

Complément : la commission d'agence à payer est de 7 000€

Article 3 : Le paiement du prix sera réalisé dans les conditions prévues par la réglementation.



Le Maire

Jean-Louis CHRIST

Destinataires :

- Préfecture du Haut-Rhin
- SELAS KOCH et ASSOCIES, liquidateur judiciaire
- Maître Sandrine GLATZ, Notaire mandataire
- Maître Pierre-Yves THUET, Notaire de l'acquéreur, Ville de Ribeauvillé
- Information au Conseil Municipal
- Recueil des actes administratifs
- Affichage

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Commune de Ribeauvillé
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
Décision n° 05 / 2026

DECISION PORTANT SUR LES TARIFS DE BILLETTERIE DE LA SOIREE SAINT PATRICK

VU les dispositions de l'article L.2122-22 alinéa 5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération n°8 du Conseil Municipal du 27 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation à son Maire et pour la durée du mandat, d'une partie de ses attributions ;

M. le Maire décide,

D'une grille de tarification adaptée à la soirée Saint Patrick, comportant des catégories en fonction du coût du spectacle, de la notoriété de l'artiste ou du spectacle, du public cible attendu :

Catégorie	Tarifs
Normal	15 €
Réduit	13 €
Enfants jusqu'à 12 ans	8 €
1 entrée achetée = 1 boisson offerte	

Les tarifs réduits sont appliqués aux lycéens ou - 18 ans, étudiants avec carte, demandeurs d'emplois, CE SEZAM et IRCOS et CNAS. Tarif de groupe à partir de 10 personnes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal et sera inscrite au registre des décisions du Conseil Municipal.

Fait à Ribeauvillé, le 11 février 2026

Le Maire

Jean-Louis CHRIST



Accusé de réception en préfecture
068-216802694-20260211-Dec05-2026-AI
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026